

A Fribourg : un établissement pilote pour les personnes âgées

Autor(en): **Hermenjat, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **52 (1979)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A Fribourg:

Un établissement pilote pour les personnes âgées

La Société coopérative d'habitation SICOOP a été créée en 1965 par les syndicats, le Mouvement populaire des familles (MPF) et les associations de locataires.

Dans le domaine du logement, le temps de la pénurie est maintenant passé. Les sociétés coopératives d'habitation (SCH) et particulièrement la SICOOP, ne poursuivant pas de buts lucratifs, ont largement contribué à détendre le marché du logement à Fribourg et à mettre à la portée des classes sociales modestes des logements confortables à des prix modérés.

Le mouvement coopératif a été, en son temps, à l'origine d'une initiative contre la spéculation foncière. Il a obtenu, dès 1964, une législation d'aide pour la construction des HLM. Depuis lors, environ 47 millions ont été attribués par l'Etat au cautionnement de ces constructions.

Il convient maintenant de répondre aux besoins d'une autre classe de la population: les personnes âgées. Le canton de Fribourg ne dispose pas d'équipements suffisants dans ce domaine.

L'évolution de la gériatrie

La condition des personnes âgées a considérablement évolué depuis quelques années. Les services de soins, les repas chauds à domicile permettent maintenant aux personnes du troisième âge de rester dans leur cadre familial beaucoup plus longtemps qu'auparavant. Il faut donc répondre aux besoins d'une autre catégorie de citoyens, ayant atteint ce qu'on pourrait appeler le quatrième âge. Il s'agit de vieillards approchant 80 ans et atteints d'une invalidité motrice légère ou étendue.

Cette évolution de la gériatrie est commune à tous les pays occidentaux, et ce n'est pas au hasard que les promoteurs de SICOOP ont décidé de construire la Résidence des Chênes, à Fribourg, pour ce type de pensionnaires.

Il faut noter d'autre part que l'établissement a été réalisé dans le cadre d'une société coopérative d'habitation groupant au stade final environ deux cent vingt logements.

Avant de passer à la construction, une étude approfondie des besoins locaux a été faite, et aussi celle d'autres réalisations, en Suisse, à l'étranger, notamment en Suède.

La construction d'une maison pour vieillards handicapés nécessite des investissements considérables. Il faut prévoir grand et pratique: corridors spacieux pour le passage des fauteuils roulants,

ascenseurs répondant à certaines normes, par exemple.

La Résidence est équipée d'un système de baignoires assistées par un élévateur électrique, importé de Finlande, particulièrement fonctionnel: une innovation en Suisse.

Tout est conçu de manière que, malgré leur handicap physique, les hôtes aient une réelle qualité de vie.

L'ouverture sur l'extérieur

L'originalité de l'établissement est son ouverture sur le monde extérieur. Il peut héberger soixante pensionnaires, mais il est aussi destiné aux vieillards habitant le quartier, pour retarder le plus longtemps possible leur entrée dans la maison elle-même.

Ainsi le restaurant du rez-de-chaussée, qui sert par ailleurs de grande salle pour le home, peut recevoir, pour le repas principal, jusqu'à soixante personnes de l'extérieur.

Les locaux d'ergothérapie et de physiothérapie sont ouverts également aux habitants âgés du quartier.

En outre, le home est prévu pour apporter un point d'appui à des services à domicile: repas chauds, aide ménagère, etc.

Cette conception de l'intégration d'un home gériatrique à la vie d'un quartier est vraiment nouvelle en Suisse, et ce fait mérite d'être souligné.

Une architecture aussi novatrice

Trois étages de vingt studios, tous exposés au meilleur ensoleillement, peu-

vent abriter soixante pensionnaires. A l'exception du lit, les pensionnaires meublent et décoorent eux-mêmes leur cadre de vie. Pour les couples, il existe des studios communicants.

L'idée nouvelle est d'avoir créé des unités autonomes: une par étage, de manière à donner une dimension humaine à chacune, mais aussi dans l'idée de maintenir dans l'établissement des personnes devenues totalement invalides, dans une seule unité qui pourra être réservée à cet effet. Tout en gardant son homogénéité, l'institution ne développera pas un climat psychologique déprimant pour les personnes atteintes d'une invalidité légère.

Chaque pensionnaire dispose donc de son studio, composé d'une chambre, d'un sanitaire avec douche, W.-C. et lavabo. Des boutons d'appel sont installés à proximité du lit et du siège des W.-C., pour permettre d'appeler en cas d'urgence, de jour comme de nuit, le personnel de garde.

Chaque unité-étage dispose d'une salle à manger où se prennent tous les repas, un salon avec cheminée et un balcon, deux endroits de rencontre situés aux extrémités du couloir, une cuisinette où les pensionnaires peuvent préparer des boissons et des mets entre les repas.

En outre, des chambres sont prévues pour les visiteurs. Durant la journée, les pensionnaires, dans leur ensemble, peuvent se détendre et se réunir dans la grande salle-bar du rez-de-chaussée particulièrement accueillante. Ils peuvent prendre une consommation avec





La dernière étape

Bien qu'ayant choisi eux-mêmes d'entrer dans cette institution, les pensionnaires ne se font pas d'illusion. La Résidence sera la dernière étape de leur vie. Cela pose des problèmes psychologiques parfois douloureux. Inévitablement, il y a des hauts et des bas, des crises de mélancolie ou d'agressivité, parfois une attitude de refus des autres, que leurs voisins doivent accepter. L'équipe soignante sait que ces réactions sont normales et s'efforce d'avoir l'attitude juste: compréhension attentive, présence, même silencieuse, et en tout cas d'écoute. Lorsqu'un nouveau pensionnaire entre dans un groupe bien structuré, l'intégration est plus facile; dans le cas de la Résidence, qui n'a qu'une année d'âge, tous les pensionnaires ont dû s'adapter ensemble, ce qui a pu poser parfois certaines difficultés à l'équipe. Après douze mois de «rodage», les choses s'arrangent, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

leurs parents et amis. Le local où sont pratiqués les travaux manuels est bien fréquenté.

Un cadre longuement pensé

Le cadre et l'équipement de cette maison ont été longuement étudiés, mûris et réalisés avec soin. Un tel aménagement, sans nul doute, facilite la vie des pensionnaires et du personnel, ce qui est bien appréciable.

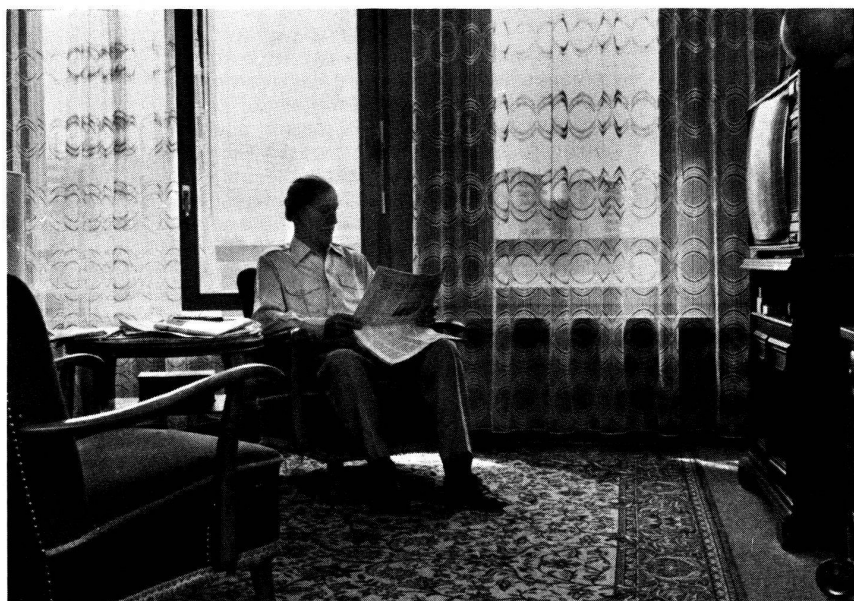
Mais l'environnement ne suffit pas. Arrivé à un grand âge, surtout lorsqu'il est handicapé, l'être humain tend souvent à devenir apathique, et il appartient à l'équipe soignante de stimuler les pensionnaires et de les amener à des activités compatibles avec leur état.

La solution de facilité consisterait à prendre les pensionnaires en charge et à leur proposer telle ou telle activité. L'équipe de la Résidence tend au contraire à les pousser à prendre eux-mêmes leurs initiatives, dans tous les domaines. Un colloque entre les hôtes et le personnel a lieu tous les mois. Chacun peut faire des remarques, des suggestions, des propositions, donner des avis qui sont ensuite discutés par le groupe et mis en pratique dans la mesure du possible.

Une structure administrative légère favorise un bon esprit dans l'équipe, peu hiérarchisée d'ailleurs: de la directrice à l'aide de ménage, en passant par les infirmières, tout le monde «y croit». Les relations humaines en sont facilitées d'autant, dans un esprit de participation et même d'autogestion.

La majorité des pensionnaires sont des femmes. Un petit salon de coiffure, manucure-pédicure, est à la disposition des pensionnaires, un jour par semaine. Il est très apprécié, tant il est vrai que, même au soir de sa vie, une femme aime se sentir soignée et agréable à regarder.

Une bonne condition physique est primordiale pour les vieillards, qui se rendent volontiers aux séances de gymnastique.



Le financement

Les difficultés n'ont pas manqué pour arriver à ce résultat. Le coût de la construction, équipement compris, est revenu à quelque 6 millions. Rappelons que la SICOOP se trouve dans un canton qui n'accorde pas de subvention à la construction ou pour l'exploitation d'un tel établissement.

Le groupe socialiste fribourgeois vient d'ailleurs de déposer une motion sur «l'aide de l'Etat à l'hébergement des personnes âgées», qui a été approuvée en mai 1977 par le Grand Conseil.

La SICOOP disposait de 5% de fonds propres et a pu obtenir 25% de subside de l'AVS qui prévoit, depuis la révision de 1976, une telle participation lors de la construction d'un établissement gériatrique. Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir par la suite le subside d'exploitation, en raison de l'état des finances de la Confédération. Le prix de revient d'une journée d'un pensionnaire est normal: 50 fr. par jour. Il est cependant supérieur aux moyens des retraités ne disposant que d'une rente AVS simple. C'est la raison pour laquelle l'établissement n'est pas encore entièrement occupé, ce qui ajoute aux difficultés de gestion inévitables à tout établissement de ce genre à ses débuts.

Les pouvoirs publics et les services sociaux communaux ont eu, au début, quelque peine à admettre ce qu'ils considéraient comme un luxe et ont hésité à recommander la Résidence à des personnes âgées dont le profil correspondait à la définition de la maison. Là aussi les choses évoluent peu à peu. Dans certains cas, les services sociaux communaux ont accordé des allocations à des pensionnaires dont les moyens étaient insuffisants pour être admis à la Résidence.

La ville de Fribourg peut, à juste titre, se flatter de disposer là d'un établissement pilote, entre la maison de retraite et l'institution médicalisée. Cette formule permet aux vieillards handicapés de 80 à 90 ans quel que soit leur handicap, de terminer leur vie dans les meilleures conditions: se sentir jusqu'au bout un être humain à part entière, indépendant, qui a son mot à dire dans la vie de

tous les jours et qui peut encore espérer les joies que donnent les activités créatrices.

Une formule d'avenir

En construisant la Résidence, les promoteurs ont couru deux risques: l'un financier, bien sûr, mais aussi celui de voir leur entreprise considérée comme trop luxueuse.

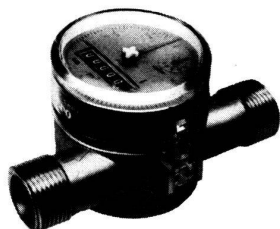
Ils ont accepté de courir ce risque en considérant que, pour répondre aux besoins réels de la population, il faut ten-

ter «l'aventure» et dépasser les soucis financiers. Le travail social a toujours eu besoin de pionniers.

Malgré les difficultés du début, l'avenir montrera que ces novateurs avaient vu juste en voyant assez grand: le vieillissement de la population est inéluctable, et c'est maintenant qu'il faut aménager les structures d'accueil adaptées à cette réalité.

En gériatrie aussi, le futur a déjà commencé.

Renée Hermenjat.



**aqua
metro**

Surveillez les frais de chauffage et d'eau chaude

L'installation de compteurs en donne la possibilité.

Les spécialistes d'Aquametro sont prêts à vous soumettre d'intéressantes propositions pour toute nouvelle construction.

**Aquametro AG, 4013 Bâle
Téléphone 061-43 67 67, Télex 62843**

